

Résultats de l'enquête sur les pratiques de gestion des déchets organiques

L'enquête a été lancée par la biais du numéro du Val Dem Info du mois de juin 2009. La date limite de retour des questionnaires était fixée au 30 août 2009.

Afin d'inciter le plus grand nombre à répondre à cette enquête, le syndicat a programmé un tirage au sort courant septembre 2009 lors duquel un broyeur, 5 composteurs et 10 livres « Compost et paillage au jardin » de Denis Pépin seront à gagner.

Malgré le tirage au sort, peu de réponses ont été renvoyées : au total, **78 questionnaires ont été reçus**, ce qui correspond à environ 0,35% de l'ensemble des foyers du syndicat.

❖ Les objectifs de l'enquête

Depuis 2000, le syndicat met à disposition des usagers des composteurs. Une première enquête, à destination des détenteurs de composteurs Val Dem, a été réalisée en avril 2009.

Cependant, **le syndicat souhaitait connaître les autres pratiques de gestion des déchets verts utilisées par les habitants, ainsi que l'impact de la communication actuelle et les besoins des usagers sur la thématique des déchets verts.**

Grâce aux réponses apportées par les usagers, le syndicat peut mettre en avant certaines pistes de travail sur les axes de communication à développer ou les services à mettre en place sur le territoire.

❖ L'échantillon

Au total, 78 personnes ont répondu à l'enquête. Un peu plus de la moitié des communes sont représentées :

Commune de résidence	Total des questionnaires
Vendôme	23
Saint Ouen	5
Pezou	4
Saint Hilaire la Gravelle	4
Villiers sur Loir	3
Naveil	3
Mazangé	3
Selommes	3
Azé	2
Thoré la Rochette	2
Meslay	2
Morée	2
Epuisay	2
Huisseau en Beauce	2
Lignièrès	2
Lunay	3
Crucheray	1
Villeromain	1
Busloup	1
Landes le Gaulois	1
Villerable	1
Villetrun	1

Saint Jean Froidmentel	1
Areines	1
Renay	1
Danzé	1
Fortan	1
Ecoman	1
Pas de réponse	1

Concernant l'âge des personnes interrogées, la majorité ont déclaré avoir plus de 60 ans.

Age des personnes interrogées	Nombre de personnes
Moins de 25 ans	0
25-39 ans	13
40-60 ans	23
Plus de 60 ans	35
Pas de réponse	7

L'âge des usagers interrogés a un double impact sur les pratiques opérées au foyer, visant à valoriser les déchets organiques :

- certaines personnes sont trop âgées pour pratiquer le broyage à domicile
- le compostage, en particulier en tas est une pratique très ancrée chez les personnes plus âgées

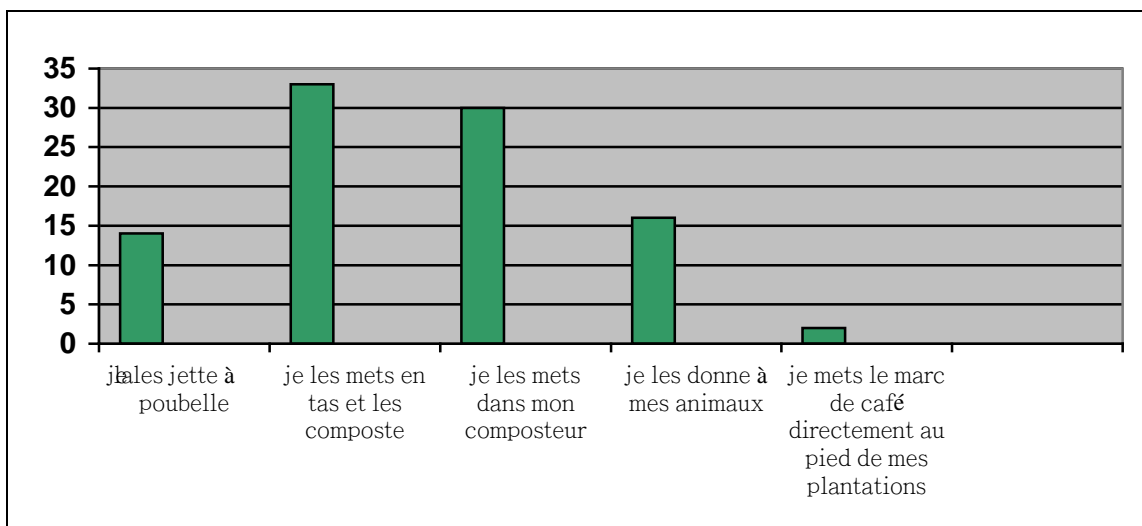
Les familles ayant répondu au questionnaire sont majoritairement composées de 2 personnes. Cependant, il est intéressant de noter que toutes les compositions des familles sont représentées :

Nombre de personnes au domicile	Nombre de réponses
1 personne	12
2 personnes	35
3 personnes	11
4 personnes	7
Plus de 4 personnes	8
Ne se prononce pas	5

❖ Les résultats de l'enquête

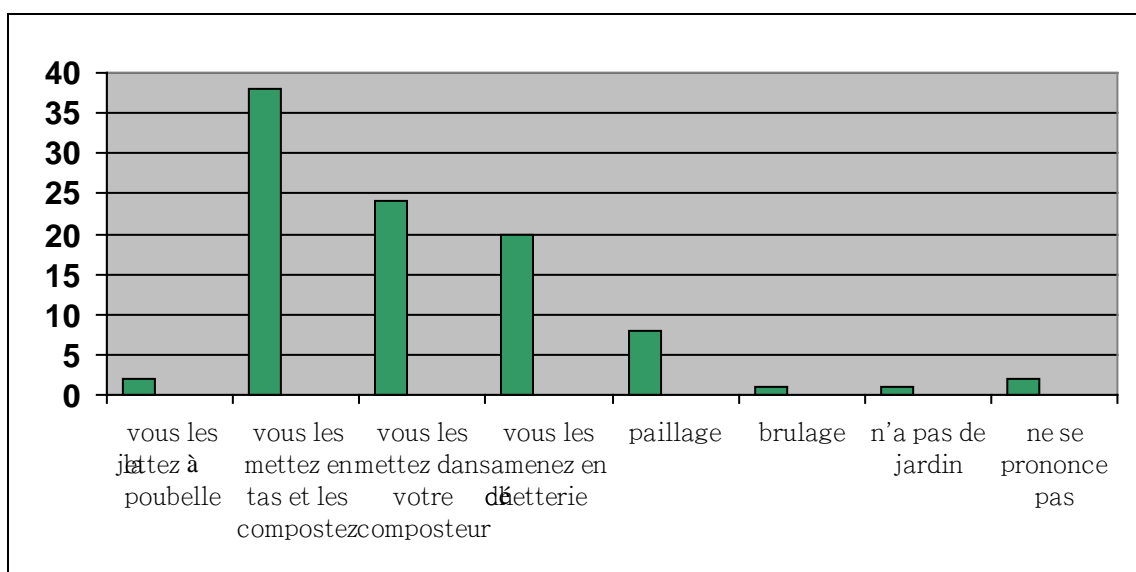
Question 1 : Que faites-vous de vos déchets de cuisine (épluchures de fruits et légumes, marc de café...)?

La pratique du compostage semble être entrée dans les mœurs : la majorité des usagers interrogés la pratique. Pour certains, le compostage est complété par l'alimentation animale.



Sur les usagers mettant leurs déchets de cuisine à la poubelle, **la moitié pratique le compostage (en bac ou en tas)** et jette le reste des déchets dans la poubelle bordeaux.

Question 2 : Que faites-vous de vos déchets de jardin (feuilles mortes, tontes de gazon, fleurs fanées...)

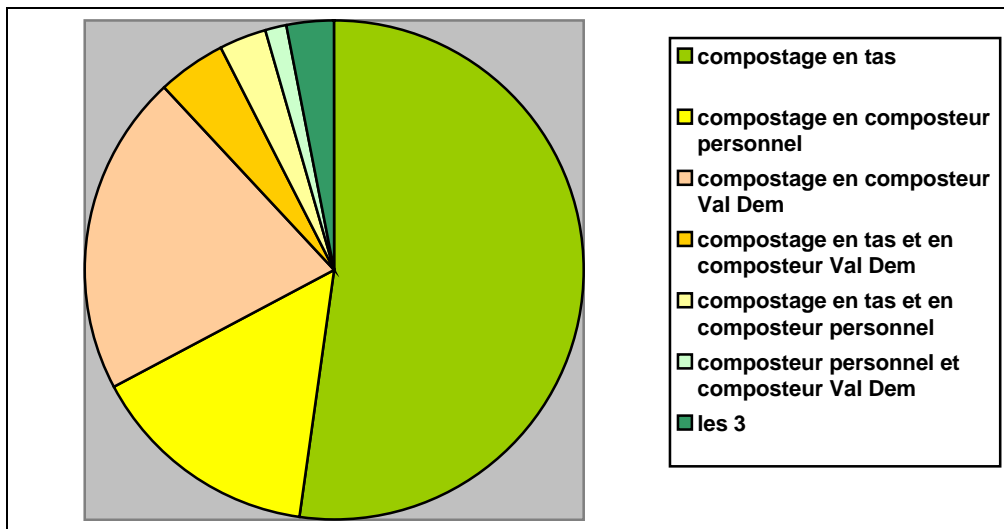


Peu d'usagers jettent leurs déchets de jardin dans la poubelle. La pratique du compostage est donc largement utilisée par les habitants disposant d'un jardin. Sur les 78 personnes interrogées, 65 ont un jardin autour de leur domicile (question 3).

Question 4 : Pratiquez-vous ou avez-vous déjà pratiqué le compostage ?

Cette question comporte une légère ambiguïté : **les usagers déclarent, à hauteur de 87%, pratiquer ou avoir déjà pratiqué le compostage.** Ces réponses ne nous indiquent pas si les personnes ayant déjà pratiqué le compostage l'utilisent encore. Cependant, il semble que la plupart des personnes ayant répondu « oui » à cette question le pratique encore, compte-tenu des autres réponses des questionnaires.

Question 5 : Si oui, comment ?



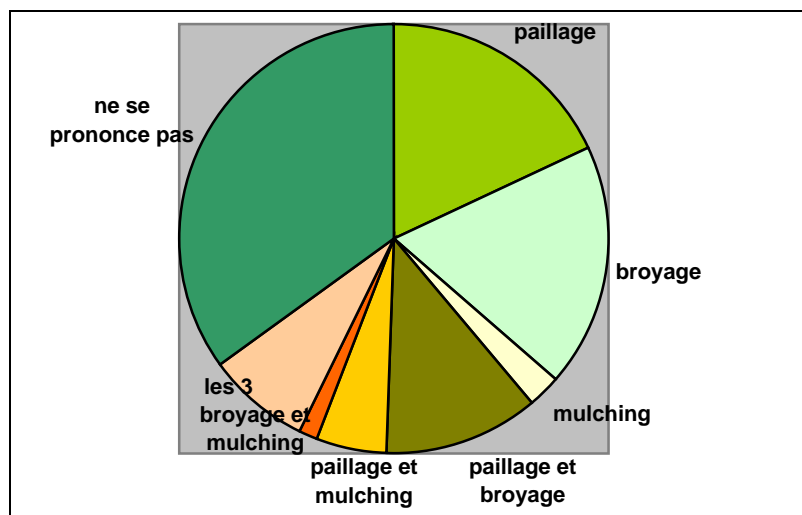
A travers cette question, nous pouvons voir que **le compostage en tas reste la pratique majoritairement utilisée par les usagers**. Ceci peut s'expliquer par le fait que les habitants du syndicat ont souvent de grands jardins ou potagers.

Question 5 : Si non, seriez-vous prêt à adopter la pratique du compostage ?

Cette question s'adressait aux usagers n'ayant jamais pratiqué ou ne pratiquant pas le compostage à domicile. Plus de la moitié d'entre eux se déclare prêt à adopter la pratique du compostage. Bien qu'il ne s'agisse que de déclaratif, il est intéressant de noter que la plupart des habitants sont sensibilisés à cette pratique.

Question 6 : Seriez-vous prêt à adopter les autres pratiques de gestion domestique des déchets verts ?

Le compostage est une pratique très utilisée par les usagers. Mais, à travers cette nouvelle question, le syndicat cherchait à savoir si les autres pratiques de gestion des déchets verts étaient utilisées par les habitants. **Il s'avère que le paillage et le broyage sont largement utilisés par les usagers.**

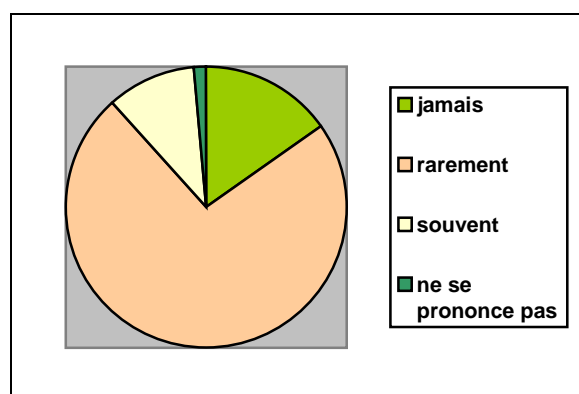


Cependant, il s'agit également pour cette question uniquement de déclaratif. Certaines personnes utilisent déjà l'une ou l'autre de ces pratiques, alors que d'autres se disent prêtes à les adopter.

Question 7 : Si vous habitez dans un immeuble, seriez-vous intéressé par la mise à disposition d'un composteur collectif, à proximité de la résidence ?

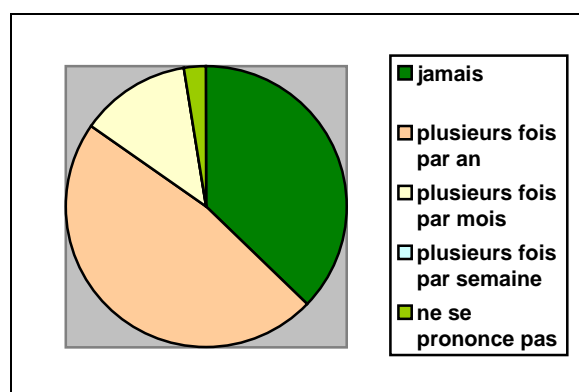
13 personnes ont répondu être intéressées par l'acquisition d'un composteur à proximité de leur habitat collectif. Cependant, après une recherche relative à la localisation des usagers intéressés, il en ressort que seules 2 personnes résident en habitat collectif. Deux usagers habitant **Rue de la Fosse à Vendôme et Rue Edouard Branly**, également à Vendôme, se disent intéressés pour obtenir un composteur en pied d'immeuble.

Question 8 : Utilisez-vous de l'engrais pour vos propres plantations ?



L'utilisation d'engrais par les usagers interrogés est assez faible. Ceci peut être en partie expliqué par l'apport de l'amendement organique obtenu par le compostage.

Question 9 : Fréquentez-vous les déchetteries pour vos déchets verts ?



Si oui, pour quel(s) type(s) de déchet(s) ?

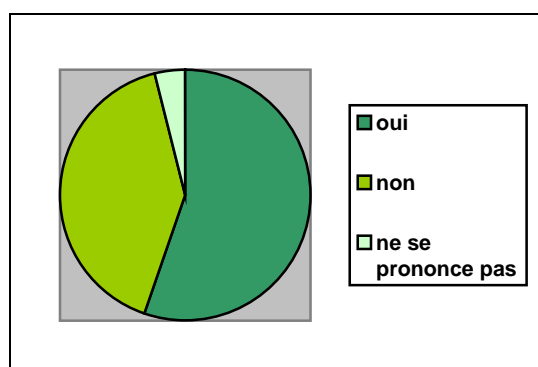
Types de déchets	Nombre de réponses
Branchages	15
Tailles de haies	8

thuyas	8
Grands végétaux	7
Tontes de pelouses	6
Arbustes taillés	5
feuilles	3
lauriers	2
Souches	1
Racines	1
Plantes malades	1
bouleaux	1
rosiers	1

La plupart des usagers interrogés se rendent **plusieurs fois par an en déchetterie** pour y déposer leurs déchets verts.

Par la pratique du broyage et du paillage, certaines visites en déchetterie pourraient être évitées : les branchages et les grands végétaux peuvent, après broyage, être déposés dans le composteur et les feuilles et tontes de pelouses peuvent être mis directement au pied des plantations.

Question 10 : Vous estimez-vous suffisamment informé sur les différentes pratiques de gestion des déchets verts ?



La majorité des usagers s'estiment suffisamment informés sur les pratiques leur permettant de réduire le volume de leurs déchets verts dans leur poubelle.

Cependant, une majorité d'entre eux souhaiteraient obtenir des informations ciblées.

Question 10 : Si non, de quel type d'informations avez-vous besoin ?

Bien que cette question était destinée aux usagers ne s'estimant pas assez informés, la plupart des personnes interrogées y ont répondu.

Des documents sur les différentes pratiques, et en particulier sur le compostage (élaboration de fiches-conseils), ainsi que des informations diffusées sur le site Internet sont demandés par les usagers.

Il conviendra donc de continuer la diffusion d'informations pratiques sur la gestion des déchets organiques, notamment sous forme de fiche-conseils, par saison.

Question 11 : Selon vous, combien coûte le traitement d'une tonne de déchets verts déposés en déchetterie pour le syndicat Val Dem ? Et une tonne de déchets organiques déposés avec vos ordures ménagères ?

Cette question avait été posée afin de savoir si les usagers connaissaient l'ordre de prix du traitement de leurs déchets verts. Il en ressort que peu d'entre eux ont répondu juste.

La diffusion des bonnes réponses à la suite de ce questionnaire permettra de montrer aux habitants que **la valorisation domestique des déchets verts permet d'éviter un coût de traitement et qu'apporter ses déchets verts en déchetterie est beaucoup moins coûteux que de les déposer avec ses ordures ménagères.**

Demandes et Remarques particulières

Certains usagers ont évoqué des **besoins spécifiques** par rapport aux services proposés par le syndicat :

- la création d'une plate-forme de compostage pour acheter du terreau
- l'obtention de paillage en déchetterie
- la mise à disposition de broyeurs
- des composteurs plus grands